

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021**  
**DELIBERATION N° DE-2021-163**

L'an deux mil vingt et un, le 22 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h45.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE, M. SUSPERREGUI à M. UGALDE (jusqu'à 18h30), Mme DUPREUILH à M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), M. ETCHETO à Mme BROCARD (à partir de 20h47)

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN, Mme DUPREUILH (à partir de 20h47, pour le vote des délibérations n° DE-2021-163 à 169)

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

*Entendu le rapport de M. SALANNE,*

**OBJET : MARCHES PUBLICS** – Rénovation et extension du Musée Bonnat-Helleu - Conclusion du marché de travaux relatif au lot 2B revêtement de façade en pierre - Conclusion de l'avenant n°5 au marché de maîtrise d'oeuvre.

Dans la continuité de la délibération du conseil municipal du 12 février 2021 ayant pour objet la conclusion des marchés de travaux relatifs à la rénovation et l'extension du Musée Bonnat-Helleu, il convient de procéder aujourd'hui à la signature du lot 2B

revêtement de façade en pierre, qui n'avait pu intervenir à l'issue de la consultation des entreprises, faute d'offre.

Ce lot, estimé à 357 940 € HT, a ainsi été relancé en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément aux dispositions des articles L. 2122-1 et R. 2122-2 al.1° du code de la commande publique. A l'issue de cette procédure, la société Eiffage construction a remis une offre qui s'élève à 350 000 € HT, qui s'avère à la fois conforme au besoin et à l'estimation. Il est donc proposé de conclure le marché relatif au lot 2B revêtement de façade en pierre avec la société Eiffage construction.

Ainsi le coût de réalisation de l'ensemble des travaux de rénovation et extension du Musée Bonnat-Helleu s'élève à 21 917 555,38 € HT.

Par ailleurs, à ce stade d'avancement du projet, l'article 12 du CCAP applicable au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec l'équipe blp & associés prévoit qu'un avenant fixe le montant du coût de réalisation des travaux que le maître d'œuvre s'engage à respecter. Il convient donc de conclure un avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le coût de réalisation des travaux à 21 917 555,38 € HT.

Il est demandé au conseil municipal :


- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché de travaux du lot 2B revêtement de façade en pierre à intervenir aux conditions décrites ci-dessus et avec la société Eiffage construction ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 à intervenir aux conditions décrites ci-dessus et avec l'équipe blp & associés.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Non-participation au vote : 6, M. PAULY (en sa qualité de conseiller intéressé), Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme BROCARD (avec mandat)

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne



Par délégation du Maire  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services